

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aviation civile

Direction des services de la navigation aérienne

Arrêté du 20 avril 2011 fixant la composition du jury de l'examen de la première qualification, au titre de l'année 2011, du corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile du service d'État de l'aviation civile en Polynésie française (SEAC-PF)

NOR : DEVA1111852A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
Vu le décret n° 93-622 du 27 mars 1993 modifié portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;
Vu l'arrêté du 9 janvier 2006 portant qualification délivrée aux techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe normale ;
Vu la note du 27 janvier 2011 ouvrant, au titre de l'année 2011, l'examen de la première qualification des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile,

Arrête :

Article 1^{er}

La composition du jury de l'examen de la première qualification prévue pour l'accès au grade de technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale en 2011 est fixée comme suit :

VILLEMONT (Bruno), président, IEEAC, DSNA/SDRH.
EMONET (Jean-Jacques), TSEEAC, SNA-CE.
PERETTI (Charles), IEEAC, SNA SEAC/PF.

Article 2

Le directeur des services de la navigation aérienne est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 20 avril 2011.

Pour la ministre et par délégation :
Le sous-directeur des ressources humaines,
J.-R. GELY